



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2280>

Clément Lefèvre (secrétaire national) : Intervention en fin de débat.

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Interventions et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN du SNES de novembre 2016 -



L'École Émancipée

Il faut dépassionner le débat, nous ne dénonçons pas le travail de toutes et tous les militant-e-s que ce soit dans la dénonciation des reculs d'un côté et dans l'obtention d'avancées de l'autre. Ainsi il n'est pas obligatoire que nous recevions en retour des remarques désobligeantes sur les motions que nous présentons [1]. Il est ainsi préférable de parler des divergences qui existent entre nous et non dénoncer de possibles erreurs mutuelles. Mutuellement, dans le syndicat, nous faisons des travaux de conviction divergents sur l'analyse du projet ministériel : par exemple dans la motion commune [2], il est question de « différenciation salariale accrue » dans le nouveau système. Personne ne se trompe sur ce dossier, soit on compare le déroulement de la carrière actuelle avec le déroulement conjoint de la classe normale et de la hors-classe dans le futur système ainsi la différenciation des parcours salariaux apparaît plus faible, soit on considère la nouvelle carrière dans son ensemble (avec la classe exceptionnelle) la différenciation est plus grave de plus moins de personnels peuvent voir leur carrière accélérée ; ce qui donne raison à la motion. Il est par ailleurs abusif de prétendre que nous ne nous soucions pas des lycées en lutte alors que c'est l'École Émancipée qui maintient, avec les S3, le lien entre le SNES et le collectif TPAMZ [3] !. Au sujet du néo-management : il ne s'installe pas hors-sol, sans textes pour contraindre les collègues. Les personnels ont de moins en moins un cadre juridique pour dire « merde à leur chef ». Sur les rendez-vous carrière : rien n'empêche les IPR d'inspecter en dehors de ces rendez-vous, notamment pour « accompagner » les personnels. Donc, pas d'amélioration pour ce point, d'autant que la configuration géographique, la disponibilité de l'IPR seront aussi des facteurs déterminants qui ne renforceront pas l'équité face à l'inspection. D'autant que « l'accompagnement à la demande de l'institution » ne sera pas ce que nous attendons (formation continue enrichie, échanges de pratiques renforcés...) mais une véritable mise au pas des personnels, le vocabulaire ne s'y trompe pas : on accompagne des personnes en situation de handicap, on accompagne une personne en fin de vie, on accompagne un cheptel à l'abattoir... Mais on accompagne pas du personnel, on le forme. Sur la revalorisation enfin : quelques syndiqués se sont exprimés sur les listes de débat de l'ÉE après avoir effectué la simulation de revalorisation sur le site du SNES et nous ont remonté sous forme de boutade, que celle du gouvernement en est une autre... Par ailleurs il y a un point où je rejoins Xavier Marand [4], c'est que cette revalorisation est proportionnelle à la mobilisation des personnels que nous avons été capable de susciter...

[1] Adresse de l'éé - Motion unitaire des courants de pensée minoritaires - texte action

[2] motion commune présentée par l'École Émancipée, Émancipation, URIS

[3] Touche Pas À Ma ZEP

[4] Secrétaire général adjoint du SNES-FSU